

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 1^{er} novembre 2022, à 20h00,
à la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022**
- 3. Pétition « Non au déplacement de l'arrêt de bus Capite » du 3 octobre 2022**
- 4. Rapports des commissions**
 - Sécurité du 14 septembre 2022 ;
 - Culture et loisirs du 21 septembre 2022 ;
 - Bâtiments et logement du 26 septembre 2022 ;
 - Environnement et développement durable du 27 septembre 2022 ;
 - Sociale du 3 octobre 2022 ;
 - Culture et loisirs du 18 octobre 2022.
- 5. Présentation du budget 2023**
 - Présentation du budget 2023 ;
 - Rapport de la commission des Finances du 17 octobre 2022 ;
 - Discussion.
- 6. Projet de délibération**

D22-22 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 60'000 F maximum en vue de participer à une vente aux enchères publiques pour acquérir la parcelle N° 7192, de 1996 m², de la commune de Collonge-Bellerive, sise route de la Capite et clause d'urgence.

7. Projet de résolution

Néant.

8. Projets de motion

M22-01 Pour une baisse du taux des centimes additionnels communaux ;

M22-02 Pour la création d'un fonds Climat & Energie au service des communiens ;

M22-03 Mamans de jour.

9. Questions au Conseil administratif

10. Communications des membres du Conseil municipal

11. Communications du Conseil administratif

12. Naturalisations à huis-clos

Roland SUTTER
Président du Conseil municipal

Collonge, le 21 octobre 2022